

Compte-rendu de la neuvième Réunion Extraordinaire du Comité Social et Economique (CSE).

La neuvième réunion extraordinaire a eu lieu le jeudi 4 mars 2021 à 9h00 dans la salle de réunion du PGT en présence de :

M. Vincent PALFRAY (Président)

Mme Frédérique ROYER (Chef comptable) en visioconférence à distance

M. Philippe DESTRIEUX (Titulaire)

M. Brice HARDY (Titulaire)

Mme Marie-Laure KHASSANI (Titulaire)

M. Christophe SCHMITT (Titulaire), en visioconférence à distance

Ont été déroulés les différents thèmes figurant à l'ordre du jour :

1- Consultation sur l'arrêt du chômage partiel mis en place en 2020 dans le cadre de la crise COVID :

M. Vincent PALFRAY nous informe de la tenue rapide de cette réunion extraordinaire dans le but de Suspendre la totalité des mesures de chômage partiel pour l'ensemble des salariés dès lundi prochain 8 mars.

Il souligne que, les aides gouvernementales actuelles devant chuter rapidement, l'intérêt des salariés et de la société a été pris en compte selon les critères suivants :

- L'accord conclu précédemment arrivait à échéance le 15 mars 2021.
- Le chiffre d'affaire prévu sur 2021 et la reprise d'activité commerciale ne justifiait pas forcément de faire une nouvelle demande.
- Les efforts réalisés par les salariés au cours de l'année écoulée ont permis d'anticiper cette décision.

Les membres du CSE saluent cette décision très positive qui correspond aux demandes formulées lors des réunions précédentes.

2- Bilan annuel de la situation générale de la santé, de la sécurité et des conditions de travail :

Un document préparatoire nous est remis en début de réunion.

M. Vincent PALFRAY déroule les différents thèmes qui le composent.

Des remarques mineures sont apportées lors de la séance.

Les membres du CSE rappellent juste qu'ils avaient évoqués lors de notre point de l'an dernier la possibilité de prévoir une formation liée au risque routier pour les collaborateurs utilisant régulièrement leur véhicule.

Initialement cette formation devait être intégrée à la semaine de formation des commerciaux cet été, ce qui n'avait bien entendu pas été possible compte tenu du contexte COVID.

M. Vincent PALFRAY nous assure que cette remarque est prise en compte et sera étudiée.

Le bilan annuel 2020 est donc validé.

3- Programme annuel de prévention des risques professionnels et d'amélioration des conditions de travail :

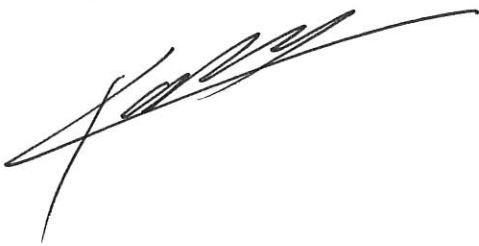
Un second document nous est remis concernant le programme 2021 de prévention et d'amélioration des conditions de travail.

Il nous est précisé que l'ensemble des différentes actions listées précédemment sur 2020 seront reconduites sur 2021 et que la possibilité de prévoir une formation liée au risque routier pour les collaborateurs utilisant régulièrement leur véhicule objet de notre remarque au point 2 sera étudiée.

Le document final qui nous sera remis prendra en compte cette remarque.

Le programme annuel 2021 de prévention et d'amélioration des conditions de travail est donc validé.

Le président :

A black ink signature, appearing to be 'K. P.', written in a cursive style.

Le secrétaire :

A blue ink signature, appearing to be 'M. A.', written in a cursive style.